

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 26 avril 2017

Projet de loi

approuvant les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2016

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 7, alinéa 2, lettre f, chiffre 2, de la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu les états financiers de l'établissement public médical Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2016;
vu la décision du conseil d'administration de l'établissement public médical Hôpitaux universitaires de Genève du 20 mars 2017,
décrète ce qui suit :

Article unique Etats financiers

¹ Les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève comprennent :

- a) un bilan après répartition du résultat au 31 décembre;
- b) un compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre;
- c) des comptes d'investissements au 31 décembre;
- d) un tableau de mouvement des fonds propres consolidés;
- e) un tableau de flux de trésorerie après répartition;
- f) une annexe contenant un résumé des principes et méthodes comptables, des notes détaillant les différents postes du bilan et du compte d'exploitation, ainsi que les autres informations requises par le référentiel comptable.

² Les états financiers pour l'année 2016 sont approuvés.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver sans réserve les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'exercice 2016.

Ce projet de loi est basé sur :

- les « états financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2016 » du 3 mars 2017; et
- le « rapport de l'organe de révision 2016 » du 6 mars 2017.

Les états financiers des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'exercice 2016 intègrent l'activité des cliniques de Joli-Mont et Montana pour la période 1^{er} juillet 2016 – 31 décembre 2016; ils présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 1 046 908 743 F. Il augmente de 64 401 808 F par rapport à l'exercice 2015, principalement en raison des apports provenant de la fusion avec les cliniques de Joli-Mont et Montana;
- le résultat comptable avant répartition est un bénéfice de 28 491 112 F. Il est fortement impacté par des produits sur les exercices antérieurs de 33 592 993 F, constitués d'anciens passifs et actifs transitoires régularisés dans le cadre du contrôle intégral des comptabilités des HUG, et par une provision complémentaire rente-pont AVS de 8 416 000 F en lien avec les modifications des conditions d'obtention de ce dispositif. Abstraction faite de ces événements extraordinaires, le résultat d'exploitation des HUG s'élève à 3 314 119 F. La part de résultat d'exploitation des cliniques de Joli-Mont et Montana pour le 2^e semestre 2016 est de 91 586 F;
- le résultat comptable après répartition se monte à 21 368 334 F alors qu'il était de 8 395 156 F en 2015. Les dispositions du contrat de prestations prévoient une répartition du résultat net à hauteur de 75% en faveur des HUG et de 25% en faveur de l'Etat de Genève. En vertu de cette clé de répartition, le résultat net comptable de 28 491 112 F est réparti à hauteur de 21 368 334 F en faveur des HUG et de 7 122 778 F en faveur de l'Etat de Genève;

- le total des produits est de 1 864 714 494 F en hausse de 72 350 071 F par rapport à 2015. Cette variation intègre les produits sur exercices antérieurs de 33 592 993 F des régularisations issues du contrôle intégral des comptabilités, les produits des cliniques de Joli-Mont et Montana du 2^{ème} semestre 2016 de 18 912 829 F et les variations de l'indemnité de l'Etat. Les produits sont d'abord composés de recettes médicales à hauteur de 910 123 502 F dont 7 594 980 F pour les cliniques de Joli-Mont et Montana, et 902 528 522 F pour les HUG à périmètre constant (en hausse de 29 384 444 F par rapport à 2015). Ils comprennent également les autres recettes pour 91 458 362 F, dont 33 592 993 F pour les produits sur exercices antérieurs, 638 365 F pour les cliniques de Joli-Mont et Montana, et 57 227 004 F pour les HUG à périmètre constant (en hausse de 1 006 347 F par rapport à 2015). Enfin, les produits réalisés intègrent des contributions et subventions pour 863 132 630 F, dont 10 679 484 F pour les cliniques de Joli-Mont et Montana et 852 453 146 F pour les HUG à périmètre constant. L'indemnité de fonctionnement et le crédit supplémentaire pour les soins aux détenus reçus en 2016 pour les HUG à périmètre constant, sont inférieurs de 6 797 424 F à 2015. Cet écart comprend les diverses coupes budgétaires décidées par le Conseil d'Etat (-8 335 509 F de baisse linéaire 1% de l'indemnité, -5 297 908 F de mesures complémentaires dont effet Noria), la baisse suite au transfert de la médecine dentaire de l'université aux HUG (-423 686 F), la couverture partielle de l'augmentation des cotisations de la caisse de pension (+4 090 179 F), ainsi que le complément de financement des nouvelles prestations (Curabilis +2 740 000 F, La Brenaz +429 500 F). Un crédit supplémentaire de 945 000 F a été alloué en cours d'année pour la prise en charge des migrants. Enfin, les produits différés de subventions d'investissements et les autres subventions et dotations internes y compris les contributions de corporations, de fondations et de privés, pour 32 108 536 F, sont stables (138 568 F de moins que 2015);
- le total des charges s'élève à 1 843 346 160 F. Il intègre les charges des cliniques de Joli-Mont et Montana du deuxième semestre 2016 pour 18 821 243 F dont 14 779 431 F pour les charges de personnel et 4 041 812 F pour les autres charges de fonctionnement. La variation des charges des HUG à périmètre constant entre 2015 et 2016 s'élève à 40 455 650 F, dont une hausse de 51 268 668 F pour les charges de personnel et une baisse de 10 713 018 F pour les autres charges de fonctionnement. La variation des charges de personnel s'explique par des charges contraignantes de 19 millions de francs (mise en conformité de ressources pour certaines prises en charge ou projets spécifiques pour 4,1

millions, hausse des taux de cotisation de la caisse de pension pour 6,5 millions, provision complémentaire pour le régime de rente-pont AVS en lien avec les modifications d'obtention pour 8,4 millions), par une augmentation des effectifs en lien avec la hausse et les évolutions des activités (prévue au budget) pour 22 millions, par un renforcement ponctuel des équipes médicales et soignantes pour faire face à des situations de crise telles que l'afflux de demandeurs d'asile ou la grippe saisonnière pour 5,8 millions, et par une hausse des charges sociales liée à la variation des charges salariales pour 6,1 millions. La variation des autres charges de fonctionnement s'explique par une hausse sur le matériel médical et les médicaments (dont la refacturation est comprise dans les recettes médicales) pour 3,2 millions, par une diminution des entretiens et réparations pour 2,2 millions, par une baisse des charges d'énergies pour 2,1 millions, et par une réduction des frais de recouvrement des créances pour 4 millions.

- la variation nette des liquidités entre la fin de l'exercice 2015 et la fin de l'exercice 2016 est négative de 15 168 407 F alors qu'elle était positive de 53 580 827 F en 2015 (avec une augmentation de la dette bancaire auprès de la Banque Cantonale de Genève). Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est positif de 1 535 654 F alors que celui provenant des activités d'investissement est négatif de 23 643 821 F en raison d'acquisitions d'immobilisations. Il résulte de ces opérations un besoin en trésorerie de 22 108 166 F. Celui-ci n'est couvert que partiellement par un flux de trésorerie net provenant des activités de financement positif de 6 939 759 F. A noter qu'en l'absence du vote du contrat de prestations 2016-2019 des HUG, les subventions d'investissements au titre des crédits de renouvellement n'ont pas été versées sur l'année 2016 par l'Etat, pour un montant de 11 940 317 F, alors que le programme d'investissements n'a pu être réduit afin de maintenir un niveau d'équipements compatible avec les besoins des activités. L'ensemble des flux survenus durant l'exercice 2016 explique la variation nette négative des liquidités de 15 168 407 F;
- le total des fonds propres est de 334 021 340 F et augmente de 62 125 254 F par rapport à 2015. Cette variation est constituée de la part du résultat net 2016 à disposition des HUG à l'échéance du contrat de prestations, qui s'élève à 21 368 334 F, des apports issus de la fusion des cliniques de Joli-Mont et Montana pour 40 780 777 F, ainsi que de la déduction d'un montant de 23 859 F correspondant à des reprises sur réserves.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Rapport de l'organe de révision au conseil d'administration des HUG, comprenant les états financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2016

Hôpitaux Universitaires de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Administration sur les comptes annuels 2016



pwc



Rapport de l'organe de révision

au Conseil d'Administration des Hôpitaux Universitaires de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Hôpitaux Universitaires de Genève, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements, le tableau de flux de trésorerie, la variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Comité de Direction

Selon la pratique en vigueur au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève, incombe au Comité de Direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes au Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A blue ink signature of Philippe Tzaud is written over a light grey grid background. To the right of the signature is a small red circular icon with a white plus sign inside a white square.

Philippe Tzaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

A blue ink signature of Nicolas Biderbost is written over a light grey grid background. To the right of the signature is a small red circular icon with a white plus sign inside a white square.

Nicolas Biderbost
Expert-réviseur

Genève, le 6 mars 2017

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, compte d'investissements, tableau de flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe)

Etats financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2016

Etats financiers

Bilan après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	2016 CHF	2015 CHF
ACTIFS			
Actifs circulants			
Liquidités	1	31'495'328	46'663'735
Débiteurs - Patients et assurances	2	167'404'918	108'817'536
Autres débiteurs	3	16'131'588	34'048'432
Stocks et travaux en cours	4	100'900'025	95'542'008
<i>Stocks</i>		9'816'879	8'511'557
<i>Travaux en cours</i>		91'083'146	87'030'451
Comptes de régularisation	5	22'046'153	27'265'311
Total des actifs circulants		337'978'012	312'337'022
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières affectées	7	148'657'493	137'215'622
Immobilisations corporelles	6	560'273'238	532'954'291
<i>Immeubles et terrains d'exploitation</i>		208'241'890	170'629'880
<i>Equipements et Installations</i>		167'579'645	181'559'850
<i>Immobilisations affectées</i>		184'451'703	180'764'561
Total des actifs immobilisés		708'930'731	670'169'913
TOTAL DES ACTIFS		1'046'908'743	982'506'935
PASSIFS			
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes pour achat de biens et services		54'810'253	74'933'016
Autres créanciers	8	174'413'214	145'125'863
Part du résultat à distribuer	15	21'767'331	20'270'778
Provisions	9	49'144'692	35'922'984
Comptes de régularisation	10	17'106'823	33'826'874
Total des capitaux étrangers à court terme		317'242'313	310'079'515
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme	11	189'250'469	210'604'737
Autres dettes à long terme	12	28'561'278	27'637'495
Part du résultat à distribuer	15	7'122'778	0
Provisions	9	21'269'303	20'214'550
Fonds de tiers affectés	13	149'441'262	142'074'552
Total des capitaux étrangers à long terme		395'645'090	400'531'334
Total des capitaux étrangers		712'887'403	710'610'849
Capitaux propres			
Réserve affectée	14	309'224	333'083
Réserve à affecter	15	100'517'567	19'546'892
Part du résultat à conserver	15	21'368'334	60'812'335
Dons & Legs	16	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	16	141'110'888	161'269'226
Apports provenant de fusions	16	40'780'777	0
Total des capitaux propres		334'021'340	271'896'086
TOTAL DES PASSIFS		1'046'908'743	982'506'935

Etats financiers

Compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
PRODUITS				
Recettes médicales				
Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients	17	564'441'547	540'159'500	558'425'356
Prestations unitaires médicales	18	105'598'775	95'569'562	97'570'132
Autres prestations unitaires hospitalières	19	240'083'181	213'259'500	217'148'590
		910'123'502	848'988'562	873'144'078
Autres recettes				
Autres produits de prestations aux patients	20	5'425'089	4'531'000	5'052'824
Produits financiers	21	8'688'263	8'213'500	7'937'957
Produits de prestations au personnel et à des tiers	22	43'772'016	42'298'000	43'228'876
Produits sur exercices antérieurs	22	33'592'993	0	0
		91'458'362	55'042'500	56'220'657
Contributions et subventions				
Indemnité de fonctionnement reçue	23	836'254'604	836'254'604	833'550'970
Part du résultat à distribuer	23	-7'122'778	0	-2'798'385
Indemnité crédit suppl. Curabiliis	23	947'268	947'268	0
Indemnité crédit suppl. Migrants	23	945'000	0	0
Produits différés de subventions d'investissement	11	29'846'052	27'957'333	29'852'332
Autres subventions et dotations internes	24	192'750	0	563'263
Contributions de corporations, de fondations et de privés	25	2'040'734	1'280'000	1'831'509
Subventions fédérales		29'000	0	0
		863'132'630	866'439'205	862'999'689
TOTAL DES PRODUITS		1'864'714'494	1'770'470'267	1'792'364'423
CHARGES				
Charges de personnel				
Charges salariales	26	1'118'435'074	1'095'007'000	1'076'061'263
Charges sociales		252'496'526	237'476'546	230'565'896
Charges honoraires de médecins (assuj. aux ch. soc.)		39'016'632	30'509'000	38'024'054
Autres charges de personnel		7'539'350	7'265'500	6'788'271
		1'417'487'582	1'370'258'046	1'351'439'484
Charges de matériel, de marchandises, de services de tiers et autres charges d'exploitation				
Matériel médical d'exploitation	27	191'640'989	182'776'750	187'777'728
Charges de produits alimentaires		21'646'142	22'373'500	20'171'199
Charges de ménage		15'378'054	15'992'500	15'755'628
Entretien et réparations	28	29'481'082	26'162'000	31'265'060
Charges d'utilisation des immobilisations	29	32'509'558	24'984'000	31'653'868
Amortissements		39'794'459	38'663'583	38'596'998
Charges d'énergie et eau		15'759'371	17'361'500	17'611'144
Charges financières	30	1'375'384	1'574'250	2'103'016
Charges de l'administration et de l'informatique		32'342'948	26'141'500	31'653'146
Autres charges liées aux patients	31	10'656'251	8'387'500	9'684'191
Autres charges non liées aux patients	32	35'274'340	35'795'138	46'257'807
		425'858'578	400'212'221	432'529'783
TOTAL DES CHARGES		1'843'346'160	1'770'470'267	1'783'968'267
Résultat de fonctionnement après répartition	15	21'368'334	0	8'395'156

Etats financiers

Comptes d'investissements au 31 décembre

	Notes	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Produits d'investissements				
Lois d'investissements	33	16'410'193	44'400'000	29'381'746
Autres produits	33	<u>14'783'251</u>		<u>21'441'081</u>
		31'203'444	44'400'000	50'822'827
Dépenses d'investissements				
Salaires et charges salariales		-513'215		982'625
Gros-œuvre		8'369'731		2'679'269
Second-œuvre		10'663'819		17'211'719
Acquisitions d'équipements		13'148'792		18'989'539
Travaux par nos propres personnels		0		21'915
Honoraires et mandats		<u>250'880</u>		<u>2'243'624</u>
		31'920'007		42'128'691
Résultat des investissements annuels		<u>-716'563</u>		<u>8'694'136</u>
Projets et travaux en cours				
Report de l'exercice précédent au 1.1.		690'088		-8'004'048
Reporté à l'exercice suivant au 31.12.		∅		690'088
Résultat des comptes d'investissements		<u>-26'473</u>		∅

Une synthèse des lois d'investissement concernées se trouve à la note n° 39.

Etats financiers

Tableau de mouvement des fonds propres consolidés

	Solde au 01.01.2015	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2015
Réserve affectée	341'689	-8'606	0	0	0	333'083
Réserve à affecter	71'964'071	0	11'193'541	-2'798'385	0	80'359'228
Part du résultat à conserver	0	0	0	0	0	0
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	161'269'226	0	0	0	0	161'269'226
Apport provenant de fusions	0	0	0	0	0	0
Total des fonds propres	263'509'536	-8'606	11'193'541	-2'798'385	0	271'896'086

	Solde au 01.01.2016	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2016
Réserve affectée	333'083	-23'859	0	0	0	309'224
Réserve à affecter	19'546'892	0	0	0	80'970'675	100'517'567
Part du résultat à conserver	60'812'336	-60'812'336	28'491'112	-7'122'778	0	21'368'334
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	161'269'226	-20'158'338	0	0	0	141'110'888
Apport provenant de fusions	0	0	0	0	40'780'777	40'780'777
Total des fonds propres	271'896'087	-80'994'533	28'491'112	-7'122'778	121'751'452	334'021'340

Le solde au 01.01.2016 de la réserve à affecter a été détaillé de manière à faire apparaître la part du résultat à conserver du contrat de prestation 2012 – 2015.

Etats financiers

Tableau de flux de trésorerie après répartition

	COMPTES 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Activités d'exploitation		
Autofinancement		
Part de résultat à conserver	21'368'334	8'395'156
Amortissements	39'794'459	38'596'998
Dotation à provision	15'170'215	11'722'334
Dissolution de provision	-2'371'611	0
Autres charges non monétaires	0	0
Autres revenus non monétaires	-29'846'052	-29'852'332
Variation des éléments d'exploitation		
Variation des avoirs et engagements	-34'896'799	-6'325'246
Variation des transitoires	7'682'892	10'759'822
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	<u>1'535'654</u>	<u>33'296'731</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-22'094'465	-45'976'519
Acquisitions d'immobilisations affectées	-1'549'356	-6'341'837
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	<u>-23'643'821</u>	<u>-52'318'356</u>
Besoin en trésorerie (ou cash-flow libre si positif)	<u>-22'108'166</u>	<u>-19'021'625</u>
Activités de financement		
Subventions d'investissements reçues	4'469'876	29'381'746
Augmentation des dettes bancaires	0	39'521'251
Remboursement des dettes bancaires	-9'233'400	0
Variation dettes à long terme	0	0
Apports de trésorerie provenant de fusion	6'586'621	0
Restitutions en capital, réserves, résultat (attribution de la réserve affectée)	-23'859	-8'606
Variation des fonds de tiers affectés	5'140'521	3'708'061
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>6'939'759</u>	<u>72'602'452</u>
Variation nette des liquidités	<u>-15'168'407</u>	<u>53'580'827</u>
Disponibilités au début de l'exercice	46'663'735	-6'917'093
Disponibilités à la fin de l'exercice	<u>31'495'328</u>	<u>46'663'735</u>

Etats financiers

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2016

Généralités

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont un établissement public médical (EPM) au sens de la constitution genevoise (art. 171). Leur mission et leur fonctionnement sont précisés par la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 (loi K2 05).

Approuvés par le Parlement en 1994, les HUG ont été formellement constitués dans le cadre de la réforme hospitalière voulue en 1995 par les autorités.

Les HUG répondent aux besoins de soins de la population :

- dans le domaine des soins de proximité en tant qu'hôpital général public,
- dans le domaine des soins spécialisés et de référence en tant qu'hôpital universitaire offrant des compétences professionnelles spécifiques et des techniques médicales de haute technologie.

Les HUG assurent également la formation des médecins, infirmiers et autres professionnels de la santé et développent la recherche en lien avec la clinique et avec la Faculté de médecine.

Adresse légale des HUG :

Les hôpitaux universitaires de Genève
Rue Gabrielle-PERRET-GENTIL 4
1205 Genève

Principales méthodes comptables

a) Normes comptables applicables

La loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) ainsi que le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) définissent le référentiel comptable applicable.

Pour les HUG cela correspond à une application partielle de la LGAF selon son article 3 ainsi que par l'application des normes internationales pour le secteur public (IPSAS).

Les interprétations spécifiques, les exceptions résultant de la LGAF, les dispositions légales de droit fédéral et les conventions intercantionales demeurent réservées.

Le référentiel comptable exige que les informations financières établies au titre du budget pour l'exercice concerné soient présentées dans les états financiers.

Les comptes, présentés en CHF (francs suisses), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'institution. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques, sauf pour les classes d'actifs qui sont portées à leur juste valeur. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs et des notes liées aux engagements conditionnels à la date du bilan de même que les charges et produits de l'exercice. Bien que ces estimations soient basées au mieux des connaissances du management, les résultats effectifs ultérieurs peuvent différer de ces estimations. Actuellement, nous ne disposons d'aucun indice permettant de déceler un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de la période suivante.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan ; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le compte de fonctionnement de l'exercice.

d) Liquidités, dettes bancaires

Les liquidités comprennent les caisses, la poste et les comptes courants bancaires ainsi que les placements à vue et à très court terme.

Les rubriques des caisses, de la poste et des banques, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes courants et de liaisons avec l'Etat ainsi que les comptes courants avec d'autres EPM sont évalués à leur valeur nominale.

Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

e) Débiteurs patients et assurances, autres débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur.

f) Stocks

Les articles faisant l'objet d'un inventaire permanent sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

Les articles, ne faisant pas l'objet d'un inventaire permanent, sont évalués au plus bas de leur valeur d'achat ou de remplacement, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

g) Produits

g.1) Recettes de facturation

Les recettes provenant de la facturation des prestations sont comptabilisées à leur juste valeur, correspondant aux créances estimées recouvrables, dans l'exercice comptable où les prestations ont été rendues.

g.2) Travaux en cours

Les prestations de soins effectuées durant l'exercice mais non encore facturées sont enregistrées sur l'exercice à leur juste valeur.

g.3) Subventions

Les indemnités monétaires de fonctionnement sont comptabilisées dans l'exercice comptable concerné. Les lois d'investissement sont comptabilisées sur la base des montants réconciliés avec l'Etat de Genève. Les indemnités non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière de l'entité depuis le 1^{er} janvier 2014, elles font toutefois l'objet d'une évaluation par l'Etat et figurent à titre informatif à l'annexe aux états financiers, voir note n° 34.

g.4) Activités pour compte de tiers

Les activités pour compte de tiers ne sont pas présentées dans le compte de fonctionnement. Dans ces cas, la pertinence de l'information budgétaire est privilégiée pour permettre la comparabilité des dépenses effectuées versus les budgets correspondants alloués. En vertu du principe de pertinence et d'importance relative, c'est la réalité économique qui figure de ce fait dans les comptes selon la norme IPSAS 1 « Présentation des états financiers ».

h) Comptes transitoires (comptes de régularisation)

Les postes transitoires sont déterminés afin d'assurer une délimitation correcte des exercices comptables

i) Immobilisations corporelles

i.1) Immeubles et terrains

Les immeubles affectés à l'exploitation ne sont pas valorisés au bilan des HUG et, pour l'instant, les amortissements imputés au compte de fonctionnement correspondent uniquement aux équipements. Les terrains quant à eux figurent au bilan sur la base d'une valeur initialement établie à l'époque par l'Etat de Genève dans le cadre d'un projet de transfert d'actifs.

i.2) Equipements / installations / mobiliers

Les équipements d'exploitation, à l'exclusion des équipements considérés par l'Etat de Genève comme faisant partie des immeubles d'exploitation, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens.

Les équipements financés par des lois d'investissement qui précédemment étaient entièrement activés ont fait l'objet d'une activation partielle à la demande du DEAS, voir notes n°11 et 33.

j) Location-financement (leasing financier)

Les immobilisations correspondant à des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif pour un montant égal au plus faible entre la juste valeur des biens loués et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis en accord avec les principes de l'entité concernant l'évaluation des immobilisations correspondantes. Les engagements financiers découlant de ces opérations, figurent dans les dettes financières. Les coûts des contrats de location sont comptabilisés directement au compte de fonctionnement.

k) Immobilisations corporelles et financières affectées

Les immobilisations affectées, sont la contrepartie soit de montants reçus de tiers, soit de fonds liés à la recherche ou découlant de l'application du règlement concernant l'exercice de l'activité privée du corps médical. Ces immobilisations sont enregistrées à leur juste valeur.

l) Dettes pour achat de biens et services / autres créanciers

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Ces postes du compte de fonctionnement enregistrent les factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture, ainsi qu'aux livraisons de marchandises effectuées avant la date de clôture pour lesquelles les factures sont reçues ultérieurement.

m) Emprunts et autres dettes à long terme

Les emprunts et les autres dettes à long terme sont portés au bilan, à leur valeur nominale.

Les emprunts dont l'échéance est inférieure à douze mois sont classés dans le poste « Autres créanciers ». Les dettes relatives aux mesures d'encouragement à la retraite anticipée correspondent à la valeur nominale de l'engagement contractuel des HUG.

n) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources significative soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions constituées en fin d'exercice correspondent aux besoins approuvés par la Direction générale.

o) Pensions et prestations de retraite

L'art. 6 du REEF prévoit que les engagements de prévoyance relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi portés par les institutions de prévoyance ne sont pas comptabilisés (IPSAS 25).

La caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH) est fusionnée dès le 1^{er} janvier 2014 dans la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG).

p) Fonds de tiers affectés

Les fonds de tiers affectés correspondent à des fonds reçus de tiers à titre de donation ou de legs avec une affectation déterminée. La variation des fonds de tiers affectés est présentée dans un rapport distinct établi par la direction.

q) Capital propre

Les hôpitaux universitaires de Genève constitués selon la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 n'ont pas de capital de dotation.

r) Actifs et passifs éventuels

En relation avec les actifs et passifs éventuels tels que défini dans la norme IPSAS 19 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », l'institution n'a pas connaissance d'autres éléments significatifs que ceux cités à la note n°37.

s) Impôts

L'établissement est exempt des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

t) Risque de crédit

Le risque de crédit prévu dans la norme IPSAS 30 « Instruments financiers: Informations à fournir » est traité dans la note n°36 pour la partie financière. En ce qui concerne le risque débiteur, l'institution n'a pas d'exposition significative par rapport à un débiteur patient particulier. En ce qui concerne les débiteurs assurances, le risque serait lié à un défaut éventuel de paiement de l'un ou l'autre des acteurs majeurs du domaine des assurances suisses.

u) Adoption de nouvelles normes et interprétations

La norme IPSAS 17 « Immobilisations corporelles » est appliquée avec une dérogation prévue à l'art. 14 du REEF. Les modalités et la date d'enregistrement des immeubles d'exploitation, selon l'article précité, ne sont pas fixées à la date de l'établissement des comptes 2016.

v) Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers prévu par la directive transversale « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques » est formalisé selon le plan de travail établi par la direction.

Dans sa séance du 7 février 2017 le comité de direction a notamment approuvé le système de contrôle interne, mis à jour en 2016, pour les processus paie, budget, débiteurs, créditeurs, trésorerie, immobilisations, clôture des comptes, stocks, dons et legs, admission facturation, achats, investissements et systèmes d'information, et a été transmis au conseil d'administration pour information.

w) Plan comptable H+REKOLE®

Les HUG ont adopté le plan comptable H+REKOLE® prévu dans l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP), édictée dans le cadre de la Loi fédérale sur l'Assurance-Maladie (LAMal).

x) Présentation des informations chiffrées

Les chiffres qui suivent sont arrondis au franc et la comparaison ou l'addition de certaines rubriques peuvent ainsi présenter des écarts minimes.

Etats financiers

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2016

Les chiffres qui suivent sont arrondis au franc et la comparaison ou l'addition de certaines rubriques peuvent ainsi présenter des écarts minimes.

1. Liquidités

	2016 CHF	2015 CHF
Caisses	835'485	789'123
La Poste	2'193'575	6'762'518
Banques / comptes courants / dépôts à vue	28'466'268	39'112'094
	31'495'328	46'663'735

2. Débiteurs patients / assurances

	2016			2015
	Brut CHF	Provision CHF	Net CHF	Net CHF
Débiteurs patients suisses	35'207'643	23'107'745	12'099'898	7'925'649
Débiteurs patients étrangers	9'911'053	7'287'491	2'623'563	1'606'548
Débiteurs assurances suisses	191'400'953	51'789'899	139'611'055	90'926'115
Débiteurs assurances étrangères	8'153'628	4'806'844	3'346'784	4'020'963
Débiteurs cantons	<u>11'946'607</u>	<u>2'222'989</u>	<u>9'723'618</u>	<u>4'338'262</u>
	256'619'885	89'214'967	167'404'918	108'817'536

Balance âgée

	0 à 30 jours CHF	31 à 60 jours CHF	61 à 75 jours CHF	76 à 90 jours CHF	+ 90 jours CHF	Total CHF
Débiteurs assurances et cantons	98'785'690	34'752'882	12'469'676	4'304'956	2'368'252	152'681'457
Débiteurs patients	9'212'012	3'734'125	1'291'451	485'874	0	14'723'461
Total	107'997'702	38'487'007	13'761'127	4'790'830	2'368'252	167'404'918

Les débiteurs sont tenus dans une comptabilité auxiliaire qui gère les positions au niveau le plus fin de la facture, cela signifie que les débiteurs apparaissent au bilan à un montant considéré comme la juste valeur.

3. Autres débiteurs

	2016 CHF	2015 CHF
Etat de Genève	5'316'905	24'765'418
Impôt anticipé à récupérer	376'094	409'764
Facturation aux tiers	9'304'738	8'721'883
Débiteurs divers	<u>1'133'851</u>	<u>151'368</u>
Total Autres débiteurs	<u>16'131'588</u>	<u>34'048'432</u>

Le poste « Etat de Genève » est considéré comme une partie liée. Le solde se décompose entre le compte courant avec l'Etat de Genève et le report du compte d'investissement (voir page 4).

4. Stocks et travaux en cours

	2016 CHF	2015 CHF
Stocks	9'816'879	8'511'557
Travaux en cours	<u>91'083'146</u>	<u>87'030'451</u>
	<u>100'900'025</u>	<u>95'542'008</u>

Stocks

Les variations de la provision pour dépréciation d'actifs se présentent comme suit :

Tableau de suivi de la provision pour dépréciation d'actifs stocks

	Provision sur stocks 2016 CHF	Provision sur stocks 2015 CHF
Solde au 1er janvier	1'502'663	1'384'654
Constitution de provision durant l'exercice	240'972	118'009
Utilisation de provision durant l'exercice	0	0
Dissolution de provision durant l'exercice	0	0
Solde au 31 décembre	<u>1'743'635</u>	<u>1'502'663</u>

Travaux en cours

Le poste « Travaux en cours » correspond aux prestations de soins effectuées durant l'exercice écoulé mais non encore facturées.

5. Comptes de régularisation

	2016 CHF	2015 CHF
Indemnités d'assurances sociales à recevoir	2'667'887	3'511'140
Assurance LAA et complémentaire	17'931'282	20'674'370
Assurance responsabilité civile	1'920	2'347'608
Autres actifs transitoires	<u>1'445'064</u>	<u>732'184</u>
	<u>22'046'153</u>	<u>27'265'311</u>

6. Immobilisations corporelles

6a. Immeubles, terrains, équipements et installations d'exploitation

	En cours CHF	Terrains et Bâtiments CHF	Equipements biomédicaux CHF	Equipements autres et mobilier CHF	Equipements informatiques CHF	Total CHF
Valeur brute						
Solde au 01.01.2015	59'923'447	142'476'835	297'569'665	59'084'263	101'479'431	660'533'641
Acquisitions	12'629'712	46'192	26'509'212	680'900	6'110'503	45'976'520
Mises en service	-72'094'757	56'618'998	1'125'229	14'294'389	56'141	0
Sorties - Mises au rebut	0	0	-29'442'642	-612'384	-1'068'804	-31'123'830
Solde au 31.12.2015	<u>458'401</u>	<u>199'142'025</u>	<u>295'761'464</u>	<u>73'447'167</u>	<u>106'577'272</u>	<u>675'386'329</u>
Amortissements cumulés						
Solde au 01.01.2015	0	0	-188'515'854	-48'774'861	-78'435'776	-315'726'491
Amortissements	0	-2'278'252	-23'888'731	-3'432'930	-8'997'084	-38'596'998
Sorties	0	3'061	29'442'642	612'384	1'068'804	31'126'891
Solde au 31.12.2015	0	<u>-2'275'192</u>	<u>-182'961'942</u>	<u>-5'1595'407</u>	<u>-86'364'057</u>	<u>-323'196'598</u>
Valeur nette au 31.12.2015	458'401	196'866'833	112'799'523	21'851'760	20'213'214	352'189'731
Valeur brute						
Solde au 01.01.2016	458'401	199'142'025	295'761'464	73'447'167	106'577'272	675'386'329
Actifs provenant de fusion	0	51'334'699	569'298	4'102'480	147'970	56'154'447
Acquisitions	2'559'438	21'021	14'782'502	1'201'318	3'530'186	22'094'465
Mises en service	-317'398	13'449	212'359	88'369	3'222	0
Sorties - Mises au rebut	0	-265'806	-9'918'117	-1'024'431	-115'781	-11'324'135
Solde au 31.12.2016	<u>2'700'441</u>	<u>250'245'368</u>	<u>301'407'506</u>	<u>77'814'903</u>	<u>110'142'869</u>	<u>742'311'106</u>
Amortissements cumulés						
Solde au 01.01.2016	0	-2'275'192	-182'961'942	-5'1595'407	-86'364'057	-323'196'598
Amortissements provenant fusion	0	-11'990'012	-371'807	-2'355'864	-104'966	-14'822'649
Amortissements	0	-3'054'644	-21'944'153	-5'488'020	-9'307'642	-39'794'459
Sorties	0	265'806	9'918'117	1'024'431	115'781	11'324'135
Solde au 31.12.2016	0	<u>-17'054'042</u>	<u>-195'359'783</u>	<u>-58'414'860</u>	<u>-95'660'884</u>	<u>-368'489'571</u>
Valeur nette au 31.12.2016	2'700'441	233'191'345	106'047'723	19'400'043	14'481'985	375'921'535

Pour l'activation des équipements financés par des lois d'investissement voir note n°11.

6b. Durées d'utilité des équipements:

Durées d'utilité

Bâtiments et installations fixes
Equipements biomédicaux
Equipements autres et mobilier
Equipements informatiques

20 à 33 1/3 ans
5 à 10 ans
5 à 10 ans
4 ans

6c. Immobilisations affectées

	En cours CHF 2016	Terminés CHF 2016	Total CHF 2016
Valeur brute			
Solde au 01.01.2016	444'452	201'348'240	201'792'692
Acquisitions	7'587	1'541'768	1'549'355
Mises en service	0	0	0
Réévaluation	0	2'226'189	2'226'189
Solde au 31.12.2016	<u>452'039</u>	<u>205'116'198</u>	<u>205'568'237</u>
Amortissements cumulés			
Solde au 01.01.2016	0	-21'028'132	-21'028'132
Amortissements	0	-88'403	-88'403
Solde au 31.12.2016	0	<u>-21'116'535</u>	<u>-21'116'535</u>
Valeur nette au 01.01.2016	0	180'320'109	180'764'560
Valeur nette au 31.12.2016	<u>452'039</u>	<u>183'999'663</u>	<u>184'951'702</u>

Les réévaluations des immeubles sont prises en compte sur la base d'une expertise immobilière réalisée chaque année par un prestataire indépendant.

Les valeurs 2016 ont été ajustées selon l'expertise réalisée en novembre et décembre 2016.

La méthode d'évaluation retenue est celle de la valeur vénale préconisée par Swiss GAAP RPC26

6d. Contrats de location-financement (leasing)

Il n'y a pas de contrat de location-financement en cours pendant l'exercice sous rubrique.

6e. Valeur d'assurance des immobilisations

	2016 CHF	2015 CHF
Valeur d'assurance des bâtiments	2'530'775'285	2'246'135'785
Valeur d'assurance des équipements	379'233'886	367'133'886
	<u>2'910'009'171</u>	<u>2'613'269'671</u>

7. Immobilisations financières affectées

	2016 CHF	2015 CHF
Immobilisations financières affectées	148'657'493	137'215'622
	<u>148'657'493</u>	<u>137'215'622</u>

8. Autres créanciers

	2016 CHF	2015 CHF
Créanciers liés aux charges sociales	17'223'094	15'735'534
Honoraires à verser	8'427'361	8'566'359
Paievements de tiers et dépôts patients	5'893'829	5'965'370
Indemnités diverses du personnel	2'971'508	2'653'195
Assurances accidents	1'081'027	1'199'291
Créanciers responsabilité causale	1'215'241	1'320'283
Comptes de gestion d'ordre et pour compte de tiers	61'397'800	60'085'538
Fonds de services	8'955'328	7'252'075
Fonds de péréquation	8'148'083	6'198'374
Créanciers divers	46'025'743	26'916'445
Part court terme des emprunts long terme	13'074'200	<u>9'233'400</u>
	<u>174'413'215</u>	<u>145'125'863</u>

Honoraires à verser

Ce poste correspond aux honoraires privés dus aux médecins. Ces montants sont payés au fur et à mesure du règlement des factures correspondantes par les débiteurs patients ou assurances.

Indemnités diverses du personnel

Ce poste comprend les indemnités variables et les notes de frais.

Assurances accidents

Le solde sur les primes assurances accidents 2016 reste en attente des décomptes définitifs des compagnies d'assurance.

Comptes de gestion d'ordre et pour compte de tiers

	2016 CHF	2015 CHF
Recherches diverses et congrès	36'099'907	34'161'212
Projets Vaud-Genève	30'470	63'452
Projets recherche et développement financés par le fonds de péréquation	2'922'743	2'556'602
Etudes cliniques	8'583'081	9'124'417
Divers	<u>13'761'599</u>	<u>14'179'855</u>
	61'397'800	60'085'538

Fonds de service

Une partie des honoraires provenant de l'exercice de l'activité privée est prélevée pour financer des fonds de service dans les départements médicaux. Ces fonds de service ont pour but de soutenir et permettre des activités liées au développement des services. Un rapport distinct par fond de service est établi annuellement par le département concerné à l'attention du conseil d'administration.

Fonds de péréquation

Sous cette rubrique sont regroupés les fonds « Recherche et développement » et « Aide au développement ». Ces fonds sont alimentés par des prélèvements réglementaires sur les honoraires privés des médecins. Leur variation durant l'exercice 2015 se présente comme suit :

	Fonds "Recherche et développement" CHF	Fonds "Aide au développement" CHF	Total CHF
Disponible au 01.01.2016	4'918'155	1'280'220	6'198'374
Attributions 2016	2'231'587	534'809	2'766'395
Utilisations 2016	<u>478'544</u>	<u>338'143</u>	<u>816'686</u>
Disponible au 31.12.2016	6'671'198	1'476'886	8'148'083

Créanciers divers

Ce poste intègre en 2016 les positions créditrices des débiteurs. En 2015 ces positions étaient comprises dans les débiteurs.

9. Provisions pour risques et charges

	Provisions			Total
	pour le personnel	pour litiges en cours	Autres provisions	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 01.01.2015	22'096'906	36'653'385	0	58'750'291
Provisions créées durant l'exercice	3'666'158	5'824'467	2'113'700	11'604'325
Utilisations durant l'exercice	0	-14'217'081	0	-14'217'081
Dissolution durant l'exercice	0	0	0	0
Solde au 31.12.2015	25'763'064	28'260'770	2'113'700	56'137'534
Dont :				
Part à court terme 2015	25'763'064	8'046'219	2'113'700	35'922'983
Part à long terme 2015	0	20'214'551	0	20'214'551
Total 2015	25'763'064	28'260'770	2'113'700	56'137'534
Solde au 01.01.2016	25'763'064	28'260'770	2'113'700	56'137'534
Transfert du compte de régularisation passif	0	3'818'000	0	3'818'000
Provisions créées durant l'exercice	5'543'243	720'000	8'666'000	14'929'243
Utilisations durant l'exercice	0	-1'965'471	-133'700	-2'099'171
Dissolution durant l'exercice	0	-2'371'611	0	-2'371'611
Solde au 31.12.2016	31'306'307	28'461'688	10'646'000	70'413'995
Dont :				
Part à court terme 2016	31'306'307	7'192'385	10'646'000	49'144'692
Part à long terme 2016	0	21'269'303	0	21'269'303
Total 2016	31'306'307	28'461'688	10'646'000	70'413'995

Provisions pour le personnel

Les provisions pour le personnel regroupent la provision pour vacances, qui est calculée par les ressources humaines sur la base des vacances non prises des collaborateurs, ainsi que l'engagement relatif aux heures supplémentaires récupérables en temps, en plus des heures supplémentaires récupérables en argent, ce poste intègre également la récupération en temps des jours fériés non pris sur 2016.

Provisions pour litiges en cours

Ce poste comprend les provisions pour cas RC en suspens et procès en cours ainsi que des provisions pour risques tarifaires. Ce poste intègre depuis 2016 les litiges personnel auprès du tribunal administratif, ces éléments étaient classés à fin 2015 dans les comptes de régularisation passifs.

Pour ce qui est des provisions pour risques tarifaires, l'incertitude financière qui prévalait à fin 2014 est levée.

Cette incertitude concernait les rétrocessions à établir envers les assureurs compte tenu de la fixation de la valeur du point DRG à un niveau inférieur à celui utilisé pour la facturation 2012, 2013 et 2014.

Des notes de crédits afférentes à ces rétrocessions ont été émises et comptabilisées en 2016, à hauteur de la valeur de l'utilisation de la provision, soit CHF 389'823.

10. Comptes de régularisation passifs

	2016 CHF	2015 CHF
Créanciers à payer	13'775'756	20'690'812
Charges de personnel à payer	956'584	5'216'577
Heures supplémentaires à payer	146'896	735'181
Autres passifs transitoires	2'227'585	7'184'304
	17'106'822	33'826'874

Heures supplémentaires à payer

Ce montant correspond aux heures supplémentaires dues aux médecins internes et chefs de cliniques sans FMH.

11. Dettes à long terme

	2016 CHF	2015 CHF
Banque Cantonale de Genève	75'612'200	88'686'400
Subventions d'investissement obtenues	101'697'952	121'918'337
Subventions d'investissement à recevoir	11'940'317	0
	189'250'469	210'604'737

Les subventions d'investissement obtenues correspondent à la valeur nette comptable des immobilisations financées par des projets de loi d'investissement (note 6a). Les subventions d'investissement à recevoir correspondent aux montants dépensés pour le renouvellement des équipements selon projet de loi 11957 en attente de vote à la date de clôture des comptes.

Des cédules hypothécaires en premier rang ont été remises en garantie aux organismes prêteurs suivants :

	2016 CHF	2015 CHF
Banque Cantonale de Genève	37'451'000	46'371'000
	37'451'000	46'371'000

Le calendrier des remboursements des emprunts pour lesquels les amortissements sont définis contractuellement à l'avance est le suivant :

	2017 CHF	2018 CHF	2019-2021 CHF	> 2021 CHF
Banque Cantonale de Genève	13'074'200 <u>13'074'200</u>	196'200 <u>196'200</u>	28'575'000 <u>28'575'000</u>	46'841'000 <u>46'841'000</u>

12. Autres dettes à long terme

	2016 CHF	2015 CHF
CPEG	28'561'278 <u>28'561'278</u>	27'637'495 <u>27'637'495</u>

Dans le cadre des mesures à l'encouragement à la retraite anticipée, les HUG enregistrent dans les comptes l'engagement correspondant aux collaborateurs bénéficiant de ces mesures.

13. Fonds de tiers affectés

	2016 CHF	2015 CHF
FADS avec comité de gestion	16'702'491	16'932'908
FADS sans comité de gestion	15'689'270	15'641'104
Autres fonds de tiers affectés	<u>117'049'501</u>	<u>109'500'540</u>
	<u>149'441'262</u>	<u>142'074'552</u>

13a Evolution 2016 des fonds de tiers affectés

	FADS avec comité de gestion	FADS sans comité de gestion	Autres fonds de tiers affectés	Total CHF
Solde au 01.01.2016	16'932'908	15'641'104	109'500'540	142'074'552
Dons et Legs avec affectation reçus	31'872	15'746'680	0	15'778'552
Attribution de subsides	-430'357	-15'726'417	-863'872	-17'020'646
Variation placements mobiliers	168'067	96'872	240'522	505'461
Variation placements immobiliers	0	326'031	5'551'122	5'877'153
Variation réévaluation immeubles	0	-395'000	2'621'189	2'226'189
Solde au 31.12.2016	<u>16'702'491</u>	<u>15'689'270</u>	<u>117'049'501</u>	<u>149'441'262</u>

14. Réserve affectée

	Montant affecté CHF	Dépenses au 31.12.2016 CHF	Solde CHF
Renforcement dotation complémentaire (remplacement)	2'000'000	1'940'089	59'911
Renouvellement matériel de soins et confort patient	3'500'000	3'500'000	0
Soutien aux axes prioritaires du plan stratégique 2006-2010	2'800'000	2'763'848	36'152
Création de deux laboratoires de traitement de cellules	2'850'000	2'848'788	1'212
Attribution aux départements	6'000'000	5'947'192	52'808
Attribution à des actions prioritaires transversales et d'intérêt général	13'000'000	12'840'860	159'140
Droits de pratique aux professionnels de la santé	400'000	400'000	0
	30'550'000	30'240'777	309'224

15. Répartition du résultat de fonctionnement

Le projet de contrat de prestations 2016-2019 entre la République et canton de Genève (l'Etat de Genève) et les Hôpitaux universitaires de Genève ainsi que l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à la politique de l'Etat en matière de thésaurisation des subventions (adoption de la directive transversale) du 28 janvier 2009 s'applique de façon générale au résultat de l'exercice, le résultat annuel de fonctionnement des HUG au 31 décembre 2016 d'un montant de CHF 28'491'112 a été réparti de la manière suivante :

	2016 CHF	2015 CHF
Part du résultat à distribuer à l'Etat	7'122'778	2'798'385
Part du résultat à conserver aux HUG	21'368'334	8'395'156
	28'491'112	11'193'541

La part du résultat de fonctionnement à distribuer à l'Etat et la part à conserver par les HUG sont respectivement remboursée et acquise définitivement à l'institution à l'échéance du contrat de prestations 2016-2019, dans la mesure où ces soldes sont positifs.

	Plan 12-15	2015 CHF	Part à distribuer issue de fusions	2016 CHF
Capitaux étrangers CT				
Part du résultat à distribuer à l'Etat	20'270'778	20'270'778	1'496'553	21'767'331
Capitaux étrangers LT				
Part du résultat à distribuer à l'Etat	0	0	7'122'778	7'122'778

La réserve à affecter d'un montant de CHF 100'517'567 est composée de la part du résultat à conserver des plans 2008-2011 (CHF 19'546'892) et 2012-2015 (CHF 60'812'336) ainsi que de l'écart de réserve de réévaluation réintégré (CHF 20'158'338), voir tableau de mouvement des fonds propres consolidés (page 5).

16. Dons & Legs / Réserve de réévaluation / Apports provenant de fusion

	2016 CHF	2015 CHF
Dons & legs	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation	141'110'888	161'269'226
Apports provenant de fusions	40'780'777	0

Pour les Dons & legs, le Conseil d'Etat lors de sa séance du 3 décembre 2014, a décidé d'autoriser les Hôpitaux universitaires de Genève à reclasser les fonds alloués par des tiers sans condition dans leurs fonds propres au 31 décembre 2014.

La réserve de réévaluation figurant dans les fonds propres depuis la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée lors du passage aux normes IPSAS à fin 2008 a été ajustée pour tenir compte des biens mis au rebut ou complètement amortis à fin 2016. La quote-part correspondante de cette réserve d'un montant de CHF 20'158'338 a été transférée dans les autres réserves à affecter.

L'apport de fusion d'un montant de CHF 40'780'777 provient de l'intégration au sein des HUG des cliniques de Joli-Mont et Montana au 1^{er} juillet 2016, en vertu de la loi modifiant la loi sur les établissements publics médicaux (L11622 du 21.04.2016)

17. Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Forfaits DRG hospitalisation	386'610'130	374'411'200	396'022'974
Forfaits journaliers d'hospitalisation	146'160'170	150'582'300	144'716'619
Forfaits ambulatoires	22'555'881	22'796'000	21'824'206
Autres forfaits d'hospitalisation	15'787'855	10'624'000	20'004'261
Participation du canton GE aux patients	2'635'614	2'223'000	2'563'427
Déductions sur le produit des prestations aux patients	<u>9'308'102</u>	<u>20'477'000</u>	<u>26'706'130</u>
	564'441'547	540'159'500	558'425'356

Ce poste comprend les forfaits journaliers, les forfaits journaliers partiels, les forfaits par service, les forfaits liés au diagnostic, les forfaits d'hôtellerie et de soins et divers forfaits thérapeutiques, il comprend également les contributions contractuelles et légales liées aux patients et financées par les autorités publiques.

18. Prestations unitaires médicales

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Prest. unitaires médicales clientèle hosp. div. privée	34'673'562	28'056'562	34'301'691
Prest. unitaires médicales clientèle ambul. non privée	58'337'810	58'554'000	52'409'204
Prest. unitaires médicales privée ambulatoire	11'113'203	7'885'000	9'173'812
Certificats, rapports et expertises	<u>1'474'200</u>	<u>1'074'000</u>	<u>1'685'425</u>
	<u>105'598'775</u>	<u>95'569'562</u>	<u>97'570'132</u>

En ce qui concerne les prestations unitaires médicales clientèle hospitalière division privée et les prestations unitaires médicales privée ambulatoire, elles sont principalement composées des recettes des honoraires des médecins ayants droit, pour les parts relevant de leur clientèle hospitalisée. Les honoraires des médecins pour clientèle ambulatoire comptabilisés dans ce groupe de comptes proviennent essentiellement de prestations non facturées selon la nomenclature Tarmed. Les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed sont enregistrés, selon le principe de la nature de prestation, dans les postes autres prestations unitaires hospitalières.

Les honoraires encaissés sont rétrocédés aux médecins, après prélèvement de la part revenant aux HUG (38% pour les honoraires stationnaires et 8% pour les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed). L'activité privée ambulatoire facturée selon Tarmed est acquise à 100% aux HUG pour ce qui concerne les prestations liées aux infrastructures et à 8% pour celles relatives à l'activité médicale. Les 92% restant sont reversés sous forme d'honoraires aux médecins concernés.

Les rétrocessions sont comptabilisées en compte de charge sous la rubrique « Charges de personnel » et sont en outre soumises à une retenue attribuée aux fonds de service et aux fonds de péréquation pour la Recherche et l'aide au développement. Depuis 1998, l'AVS est retenue sur la partie rétrocédée aux médecins.

19. Autres prestations unitaires hospitalières

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Prestations techniques TarMed	123'656'775	110'202'000	110'346'742
Prestations techniques non TarMed	<u>116'426'406</u>	<u>103'057'500</u>	<u>106'801'847</u>
	<u>240'083'181</u>	<u>213'259'500</u>	<u>217'148'590</u>

La rubrique « Autres prestations unitaires hospitalières » comprend les prestations techniques (PT) selon TARMED, tous les autres tarifs paramédicaux : logopédie, ergothérapie physiothérapie, etc., et les produits des prestations de laboratoire.

20. Autres produits de prestations aux patients

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Autres recettes de prestations aux patients	5'425'089	4'531'000	5'052'824
	<u>5'425'089</u>	<u>4'531'000</u>	<u>5'052'824</u>

Ce poste comprend toutes les prestations aux patients qui ne peuvent pas être comptabilisées dans le groupe de comptes 60 à 62 (notes n° 17 à 19) On y trouve principalement la facturation des transports en hélicoptère et des interventions du SMUR (intervention d'un médecin lors d'urgence), ainsi que les recettes des prestations hôtelières non prises en charge par les assurances (cuisine, téléphone, coiffure, pressing, etc).

21. Produits financiers

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Produits des loyers	7'019'950	7'727'250	6'524'563
Produits des intérêts de capitaux	997	48'150	2'113
Autres produits financiers	1'647'317	438'100	1'411'281
	<u>8'668'263</u>	<u>8'213'500</u>	<u>7'937'957</u>

Les loyers concernent principalement les loyers des parkings au personnel.

Les produits financiers comprennent les intérêts et frais perçus dans le cadre des procédures de recouvrement des débiteurs, ainsi que les gains de change. Les montants ci-dessus sont encaissés sur l'année.

22. Produits de prestations au personnel et à des tiers

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Nourriture	20'274'594	20'248'500	19'533'210
Ventes au personnel et à des tiers	16'481'615	15'250'500	16'429'423
Remboursement du personnel	82'382	653'500	93'892
Autres recettes	6'683'170	6'145'500	7'644'161
Produit sur exercices antérieurs	33'592'993	0	0
Déductions sur le produit des prestations aux tiers	250'255	0	-470'810
	<u>77'365'010</u>	<u>42'298'000</u>	<u>43'229'876</u>

Le poste nourriture comprend notamment les repas servis à des tiers non patient pour un montant de CHF 9'780'011, les repas livrés à l'IMAD (note n°35) pour un montant de CHF 6'286'505 et les repas livrés au DSE (note n°35) pour un montant de CHF 1'764'924.

Le poste ventes au personnel et à des tiers contient principalement des prestations tels que automates à boissons, ventes d'article divers provenant du magasin central, ventes d'abonnement TPG au personnel, ventes d'entrées piscine ainsi que diverses formations facturées à des tiers, les prestations à l'IMAD (note n°35) comprises dans ce poste se montent à CHF 809'423.

Le poste autres recettes contient principalement les pensions crèches facturées au personnel, la rétrocession des courtiers assurances ainsi que la commission sur perception impôt source.

Les produits sur exercices antérieurs sont constitués d'anciens passifs et actifs transitoires régularisés dans le cadre du contrôle intégral des comptabilités des HUG (comptabilité générale, fournisseurs et débiteurs) pour un montant total de CHF 33'592'993, ces produits sont des intérêts et frais de recouvrement non affectés avant juin 2015, des écarts de TVA entre le taux facturé et le taux reversé à l'AFC selon le système forfaitaire TAF, des notes de crédits de volume négociées avec les gros fournisseurs, et des provisions pour factures non parvenues devenues sans objet.

23. Indemnité de fonctionnement reçue

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Indemnité de fonctionnement reçue	836'254'604	836'254'604	833'550'970
Part du résultat à distribuer à l'Etat	-7'122'778	0	-2'798'385
Indemnité crédit suppl. Curabliis	947'268	947'268	0
Indemnité crédit suppl. Migrants	945'000	0	0
	831'024'094	837'201'872	830'752'585

L'indemnité de fonctionnement reçue de CHF 836'254'604 correspond au montant indiqué dans le projet de contrat de prestations 2016-2019 (PL11957) et dans la loi prolongeant le contrat de prestations 2012-2015 à l'année 2016 des cliniques de Joli-Mont et Montana (L11911).

24. Autres subventions

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Autres subventions et dotations internes	192'750	0	563'263
	192'750	0	563'263

Le solde se compose des aides financières complémentaires à des projets spécifiques.

25. Contributions de corporations, de fondations et de privés

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Contributions de corporations, de fondations et de privés	2'040'734 <u>2'040'734</u>	1'280'000 <u>1'280'000</u>	1'831'509 <u>1'831'509</u>

Ce poste comprend principalement une contribution d'une fondation pour un montant de CHF 1'280'000 en soutien des activités dans le domaine de la psychiatrie de l'adolescent.

26. Charges salariales

La répartition des salaires et indemnités par catégorie professionnelle est la suivante :

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Salaires et indemnités professions médicales et de soins	864'394'538	822'650'500	831'079'123
Salaires et indemnités professions d'exploitation	124'230'833	119'027'000	119'757'048
Salaires professions administratives	162'149'119	153'329'500	154'851'793
Prestations des assurances sociales	-19'963'152	0	-18'595'629
Mise à disposition de personnel à des tiers	<u>-12'376'265</u>	0	<u>-11'031'070</u>
	<u>1'118'435'074</u>	<u>1'095'007'000</u>	<u>1'076'061'263</u>

27. Matériel médical d'exploitation

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Médicaments	76'777'153	73'582'000	73'791'035
Matériel, instruments, ustensiles, textiles	82'656'652	79'347'500	81'801'999
Films et matériel de photographie	80'781	194'000	78'796
Produits chimiques, réactifs et agents diagnostiques	22'894'428	21'565'000	23'338'450
Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques fournies par des tiers	8'579'322	7'579'250	8'125'416
Autre matériel médical	<u>652'654</u>	<u>509'000</u>	<u>642'032</u>
	<u>191'640'989</u>	<u>182'776'750</u>	<u>187'777'728</u>

28. Entretien et réparations

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Installations à durée illimitée	0	205'500	0
Installations de longue durée	6'295'816	1'912'000	7'066'294
Installations de moyenne durée	4'693'211	2'735'500	4'103'428
Installations de courte durée	5'485'364	6'475'000	7'024'883
Installations médico-techniques	9'183'079	11'130'500	9'335'752
Outils et matériel d'atelier	<u>3'823'612</u>	<u>3'703'500</u>	<u>3'734'703</u>
	<u>29'481'082</u>	<u>26'162'000</u>	<u>31'265'060</u>

29. Charges d'utilisation des immobilisations

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Achats d'équipements < 10'000	20'548'946	12'881'000	19'404'429
Loyers (selon LAMal)	29'860	33'000	0
Autres loyers (y compris leasing opérationnel)	<u>11'930'753</u>	<u>12'070'000</u>	<u>12'249'438</u>
	<u>32'509'559</u>	<u>24'984'000</u>	<u>31'653'868</u>

30. Charges financières

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Banques - charges des intérêts	1'375'384	1'574'250	2'103'016
	<u>1'375'384</u>	<u>1'574'250</u>	<u>2'103'016</u>

Les montants ci-dessus sont payés sur l'année

31. Autres charges liées aux patients

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Transports de patients par des tiers	5'638'488	5'244'000	5'391'392
Frais de véhicule et de transport liés aux patients	239'157	295'000	277'388
Autres prestations de tiers liées aux patients	218'468	250'000	245'147
Autres frais liés aux patients	<u>4'560'139</u>	<u>2'598'500</u>	<u>3'770'264</u>
	<u>10'656'251</u>	<u>8'387'500</u>	<u>9'684'191</u>

32. Autres charges non liées aux patients

	COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2016 CHF	COMPTES 2015 CHF
Primes d'assurances	634'543	886'000	632'378
Assurance resp. civile et protection juridique	1'582'850	4'391'500	6'224'338
Cotisations et taxes	1'614'432	1'437'500	1'414'844
Charges de véhicules et de transport	195'489	205'500	191'315
Autres prestations fournies par des tiers	1'302'746	1'926'500	865'659
Sécurité d'exploitation et surveillance	1'216'037	905'500	1'199'195
Evacuation des déchets	1'929'884	1'816'000	1'802'657
Autres charges d'exploitation	<u>26'798'358</u>	<u>24'226'638</u>	<u>33'927'422</u>
	<u>35'274'340</u>	<u>35'795'138</u>	<u>46'257'807</u>

Primes d'assurances

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurance incendie, vol et divers.

Assurance responsabilité civile et protection juridique

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurances responsabilité civile, ainsi que les frais de franchise sur sinistre et frais de litiges.

Autres charges d'exploitation

Ce groupe principal englobe les charges d'exploitation qui ne figurent pas dans les groupes de comptes précédents. Sous cette rubrique sont regroupées les charges liées aux actions humanitaires et sociales, aux transports des transitaires, à la surveillance du bâtiment, les projets soutenus par la Direction générale ainsi que la part des facturations assureurs dédiée aux investissements, reversée à l'Etat.

33. Produits d'investissements

Un montant de CHF 12'577'884 relatif au projet de loi 11957 du 31 août 2016, crédit programme destiné au financement du renouvellement des équipements et de l'entretien des bâtiments, enregistré en 2016 dans les subventions d'investissement reçues, a été reclassé dans les autres produits des comptes d'investissements.

Ce reclassement a été effectué à la demande du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), qui, se référant à l'art. 14 du Règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), considère que les dépenses 2016 relatives aux immeubles d'exploitation utilisés par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) doivent être enregistrés en investissements propres de l'Etat.

Les montants dépensés pour le renouvellement des équipements en lien avec le projet de loi 11957 ont été enregistrés en 2016 dans les subventions d'investissement à recevoir pour un montant de CHF 11'940'317.

34. Mise à disposition des bâtiments et équipements

Suite à l'entrée en vigueur de la LGAF mise à jour au 1^{er} janvier 2014, les subventions non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière mais figurent à titre informatif dans l'annexe aux états financiers (art. 44, LGAF).

Les chiffres communiqués par l'Etat de Genève pour l'exercice 2016 sont les suivants :

- Subvention non monétaire HUG pour CHF 94'793'205
 - Dont intérêts pour CHF 26'473'727
 - Dont amortissements pour CHF 68'319'479

35. Relations avec les parties liées

Transactions avec l'Etat

Sont considérés comme parties liées tous les établissements publics autonomes ainsi que les différents services de l'Etat de Genève. Les HUG sont en relation pour diverses facturations de biens et services avec les principales parties liées suivantes :

Etat de Genève

- Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
- Département de la sécurité et de l'économie (DSE)
- Pouvoir judiciaire (PJ)
- Département des finances (DF)

<u>Charges:</u>	2016 CHF	2015 CHF
DF - Charges locations diverses	0	829'996

<u>Produits:</u>	2016 CHF	2015 CHF
DEAS - Indemnité de fonctionnement de l'Etat reçue	838'146'872	833'550'970
DEAS - Aides financières - Projets dans le domaine santé	53'050	513'263
DEAS - Hospitalisation secteur privé	2'167'000	2'167'000
DF : Produits locations diverses	0	2'512'191
DSE - Prestations hospitalières - Médecine pénitentiaire (SAPEM)	3'414'628	3'936'596
PRE - Aides financières - Projets humanitaires	139'700	50'000
PJ - Prestations Ministère Public et Service Financier Police	2'157'728	2'293'709

<u>Part du résultat à distribuer:</u>	2016 CHF	2015 CHF
DEAS - Part du résultat à distribuer	7'122'778	2'798'835

Entreprises de droit public / Fondations et autres parties liées

- Services industriels de Genève (SIG)
- Transports publics genevois (TPG)
- Université de Genève - UNIGE
- Office Cantonal des Assurances Sociales (OCAS)
- Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)
- Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse Romande (HES-S2)
- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

La Banque Cantonale de Genève est un partenaire privilégié dans le financement de divers projets de l'institution, notamment en ce qui concerne les crédits pour le financement du bâtiment des laboratoires, la rénovation des étages du secteur privé et les emprunts hypothécaires liés aux actifs affectés (voir note 11).

Principaux dirigeants

Conseil d'administration (Composition au 31.12.2016)

Président du conseil d'administration : M. CANONICA François

Membres :

M. ALBORINO Domenico	M. FUHRMANN Marc	M. POGGIA Mauro
M. ALIZADEH Navid	M. LARMANJAT Guy	Mme SAEZ Odette
M. ANDENMATTEN David	M. LEYVRAZ Pierre-François	M. SANDOZ Olivier
M. BALDINI Frédéric	M. MATTER Michel	M. VAN DELDEN Christian
Mme BLUM BRUNIER Ariane	Mme MAULINI Gabrielle	
Mme CAILLON Solange	M. MAURIS Alain-Dominique	
M. CANONICA François	M. MAYOU Roger	
M. GOLAY Roger	Mme NEVES Daniela	

Comité de direction (Composition au 31.12.2016)

Président du comité de direction : M. LEVRAT Bertrand

Membres permanents :

M. BOUNAMEAUX Henri	Mme RORIVE FEYTMANS Brigitte
Mme DE MEYER Sylvia	Mme SCHWESINGER Claudia
M. LAUBSCHER André	M. TAILLARD François
M. PERRIER Arnaud	
Mme RIGHETTI Michèle	

Rémunération brute

	2016 CHF	2015 CHF
Conseil d'administration	352'333	382'417
Comité de direction	2'525'308	2'427'431

36. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les disponibilités, les débiteurs clients et le compte courant « Etat de Genève ». Les passifs financiers se composent des fournisseurs et autres créanciers, ainsi que des emprunts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte qui devrait être enregistrée si le co-contractant d'un instrument financier manque à une de ses obligations. L'institution travaille avec des établissements bancaires de renom sur la place financière genevoise et Postfinance. Les HUG n'anticipent aucune perte qui résulterait de la défaillance de ces dernières et estiment qu'il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit pour ses actifs financiers.

Juste valeur

La juste valeur des disponibilités, du compte courant Etat de Genève, des fournisseurs et autres créanciers ainsi que des emprunts ne diffère pas significativement de leur valeur au bilan.

37. Engagements conditionnels et éventuels

Par contrat de donation signé le 23 novembre 2015, la Fondation Hans Wilsdorf (la Donatrice) a cédé gratuitement aux Hôpitaux Universitaires de Genève (le Donataire) la SI Route de Chêne A SA dont le capital-actions de CHF 100'000.00 est entièrement libéré.

La SI est propriétaire du bâtiment de consultations d'urgences pédiatriques de la Clinique des Grangettes, et des équipements afférents à cette activité, et met à disposition ce bâtiment et les équipements à la Clinique des Grangettes, selon un contrat de prêt à usage conclu le 30.06.2009 pour 10 ans.

La Clinique des Grangettes conteste par le biais d'une procédure d'arbitrage initiée en novembre 2016, la donation et les impacts sur la réalisation du contrat de prêt à usage.

Au moment du bouclage des comptes 2016, la valorisation de la donation reste conditionnée aux conclusions de cette procédure d'arbitrage et ne pouvant formellement être établie, elle ne figure pas dans les comptes au 31 décembre 2016.

En vertu de l'art. 6 al.3 du REEF, les entités n'ont pas l'obligation de mentionner l'incidence de la dérogation à la norme IPSAS 25 dans les états financiers. Cette incidence peut être mentionnée pour autant que ces données soient produites par la caisse de pension concernée.

A noter que la CPEG a fourni, pour la date de bouclage, des données 2016 non vérifiées par l'expert agréé et non auditées par l'organe de révision.

CPEG - Déficit technique (différentiel par rapport à la pleine capitalisation)

	Situation au 31.12.2016 CHF	Situation au 31.12.2015 CHF
Degré de couverture de la CPEG selon l'article 44 OPP2	57.2%	59.8%
Capitaux de prévoyance des assurés actifs HUG, y compris provisions	2'379'862'688	2'028'533'956
Capitaux de prévoyance des pensionnés HUG, y compris provisions	2'072'979'879	1'954'589'709
Montant du déficit technique de l'employeur (HUG)	1'904'870'835	1'601'962'480

La valeur du déficit technique est issue du calcul de la CPEG selon leurs normes statutaires. Le calcul de ces engagements selon la norme IPSAS 25 donnerait une valeur différente, sensiblement plus élevée.

38. Evénements postérieurs à la date de clôture

L'institution n'a pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture nécessitant une information au sens de la norme IPSAS 14 « Evénements postérieurs à la date de reporting ».

39. Investissements

Avec l'application du nouveau règlement sur les investissements du Conseil d'Etat et de l'introduction des normes IPSAS dès le 1^{er} janvier 2008, la loi budgétaire annuelle est supprimée.

Les crédits programme et les crédits d'ouvrage sont intégrés au contrat de prestations. Les projets d'infrastructure et les équipements liés, d'une valeur supérieure à CHF 20'000'00, font l'objet de projet de loi spécifique.

Tableau récapitulatif des projets en cours au 31.12.2016

Lois	Dates	Descriptifs	Montants votés	Budgets 2016 des HUG	Montants comptabilisés au 31.12.2016	Soldes ouverts au 31.12.2016
7512	16.12.96	Informatique des HUG 1997-2000	40'000'000	0	40'600'560	600'560
10409	13.03.09	Rénovation équipement Hôpital des Enfants	21'994'000	0	1'788'146	-
10667	18.03.11	Equipements maternité (phase 3.3)	7'050'000	5'000'000	1'132'340	(202'132)
10703	19.11.10	Equipements bâtiment des lits (CFC 8 et 9)	15'590'000	13'000'000	2'359'988	(157'605)
PL11957	29.06.12	Investissements 2016-2019 - Equipements	0	13'394'000	11'940'317	(253'832)
PL11957	29.06.12	Investissements 2016-2019 - Bâtiments	0	13'006'000	12'577'884	(7'450)
10865	29.06.12	Crédits d'ouvrages 2012-2015	20'850'000	0	11'698'063	(38'419)
		Autres investissements				32'404
		Résultat des comptes d'investissements	105'484'000	44'400'000	82'097'297	(26'474)
11911	14.10.16	Investissement 2012-2016 - Cliniques Joli-Mont et Montana	4'946'000	1'114'210	89'939	-

Synthèse des lois d'investissement reçues et comptabilisées durant l'exercice

	Montants reçus et comptabilisés en 2016	Montants à recevoir en 2017 et comptabilisés en 2016	Total 2016 CHF
Loi d'investissement 10409	0	18'465	18'465
Loi d'investissement 10667	147'368	517'196	664'564
Loi d'investissement 10703	499'626	1'413'285	1'912'912
Loi contrat de prestation 10865 - Crédits d'ouvrages	24'323	1'759'674	1'783'996
Projet de loi contrat de prestation 11957 - Crédits programme	0	11'940'317	11'940'317
	671'317	15'648'937	16'320'254
Loi contrat de prestation 11911 - Joli-Mont et Montana	0	89'939	89'939

En ce qui concerne le projet de loi contrat de prestation 11957, le montant comptabilisé et à recevoir de CHF 11'940'317 correspond au renouvellement des équipements, la maintenance 2016 des bâtiments mis à disposition par l'Etat d'un montant de CHF 12'577'884 a été reclassée suite à la demande du DEAS (voir note n°33).